POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIERES FINES PM10 A MONTRAVEL

Scal Air

Bulletin d'information : dépassement du seuil d'information et de recommandations pour les personnes sensibles

Communiqué du: 19/01/2018 08h00

Observations: Jeudi 18 janvier 2018 - constat de dépassement

Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation - Alerte orange

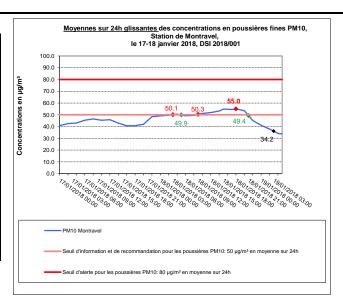
Scal'Air a enregistré une hausse généralisée des niveaux de poussières fines en suspension dans l'air 'PM10' sur l'agglomération de Nouméa dès le début de soirée du mercredi 17 janvier 2018 et plus particulièrement au niveau de la station de Montravel.

Les conditions de vents très faibles et de secteurs ouest à variables ont favorisé la stagnation des polluants, notamment les particules fines, à proximité du complexe industriel de Doniambo.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le jeudi 18 janvier à 03h00, avec une valeur de 50.1 μg/m³ calculée en moyenne sur 24h glissantes. Les concentrations moyennes sont repassées sous le seuil d'information à 5h00 puis remontées pour dépasser à nouveau le seuil à 9h00 et atteindre une valeur maximale de 55 μg/m³ à 18h00.

L'alerte est terminée depuis le jeudi 18 janvier 21h00.

Zones concernées	Montravel, quartier situé à l'Est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50.1 μg/m³ en moyenne sur 24h le 18/01/18 à 03h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	49.4 µg/m3 en moyenne sur 24h le 18/01/18 à 21h00
Durée du dépassement	14h
Moyenne maximale sur 24h glissantes	55.0 μg/m³ en moyenne sur 24h le 18/01/2018 à 18h00
Moyennes journalières	49.1 μg/m³ en moyenne le 17/01/2018 41.1 μg/m³ en moyenne le 18/01/2018



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : des vents très faibles à faibles de secteurs sud-est à nord-ouest ont favorisé l'accumulation des polluants au-dessus de l'agglomeration et notamment vers Montravel depuis la fin de journée de mercredi 17 janvier. Les poussières fines PM10 peuvent être d'origines variées : industrielle (Doniambo), trafic routier ou autres sources ponctuelles comme des phénomènes de combustion ou de travaux pouvant se produire à proximité.

Dans un second temps, les vents se sont légèrement renforcés et orientés secteurs ouest à variables favorisant la dispersion du panache industriel, et des masses d'air auparavant stagnantes, vers la station de Montravel.

Les vents de secteurs nord/nord-est à nord-ouest en fin journée ont favorisé la dispersion de la pollution atmosphérique qui impactait la qualité de l'air au niveau de la station de Montravel et qui ont ainsi permis de mettre fin à l'alerte à la pollution.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 μg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 μg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine <u>des groupes particulièrement sensibles</u> et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes con<u>nues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.</u>

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur.
Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc